



Index de l'Égalité Professionnelle

Le Lundi 28 Février 2022,

Publication de l'index « Égalité femmes/hommes » pour l'année 2022

En application de la loi Avenir Professionnel, notre société publie son index « Égalité femmes/hommes » aboutissant à une note de 87 points sur 100.

Au niveau du Groupe RDT, seule RHODANIENNE DE TRANSIT est concernée par cette publication.

Notre note se décompose de la façon suivante :

- Écart de rémunération entre les femmes et les hommes (34/40 points)
- Écart de répartition des augmentations individuelles (35/35 points)
- Nombre de salariées augmentées à leur retour de congé maternité. Malheureusement, cet indicateur n'est pas calculable.
- Parité parmi les plus hautes rémunérations (5/10 points)